



TREMOUILLE SAINT LOUP

Compte rendu de la séance du vendredi 09 juillet 2021

sous la présidence de Monsieur Bruno EYZAT

Présents : Bruno EYZAT, Alexander CONSTANTIN, Guy BOYER, Eliane MAGNY, Samuel AUBERT, Alexandre GUILLAUME

Excusés: Bernadette ROUSSEAU donne pouvoir à Samuel AUBERT, Jean-Claude PARREY donne pouvoir à Bruno EYZAT

Absent : Andre AUBERT

Secrétaire(s) de la séance : Alexandre GUILLAUME

Ordre du jour:

1-Suppression de la régie de recette pour l'encaissement des cautions des gîtes

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de supprimer la régie de recette pour l'encaissement des cautions des quatre gîtes ruraux de la commune.

Après discussion, le Conseil décide à l'unanimité des membres présents de supprimer la régie de recette pour l'encaissement des cautions des quatre gîtes ruraux de la commune.

2-Modification de signalisation de carrefours

Monsieur Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de modifier quatre carrefours et de mettre des panneaux STOP:

- au carrefour entre la route D73 et le Bay
- au carrefour entre la route D73 et les Gannes
- au carrefour entre la route D73 et place de l'Eglise
- au carrefour entre la route D73 et chez M et Mme Vantalou

Monsieur le Maire propose aussi de créer trois passages piétons et de refaire les emplacements pour personnes à mobilité réduite à la Mairie, place de l'Eglise et au cimetière. Ces travaux peuvent être subventionnés par le conseil départemental au titre des amendes de police.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents:

- Confirme son engagement à effectuer les travaux d'aménagement sécuritaire des quatre carrefours et des trois passages piétons.
- Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches et à signer les documents

3-Bail commercial du multiple rural

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, qu'après le départ de Madame Christine MARTIN il y a lieu de prévoir un contrat Location-Gérance du multiple rural avec Mademoiselle Elodie SERTILLANGE.

Le loyer est de 397€70 par trimestre, il restera inchangé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents:

- donne son accord pour porter la durée du contrat à trois ans renouvelable par tacite reconduction;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents.

4-Demande de subvention concours Saint nectaire à Tauves

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'une demande de subvention émanant du comité des fêtes de Tauves pour organiser le concours National Officiel du Saint-Nectaire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer une subvention d'un montant de 138.00 € soit 1€ par habitant.

5-Demande de subvention AQUATERRA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par courrier d'une demande subvention de l'Association AQUATERRA. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas attribuer de subvention.

6-Aménagement du cimetière

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'aménager l'espace cinéraire du cimetière, par l'installation d'un columbarium et l'aménagement réglementaire du Jardin du Souvenir. Monsieur le Maire donne lecture du devis fait par l'entreprise Seronde Funéraires Bagnols:

-trois Cases de Cav'urne 900€ HT soit 1 080€ TTC

-trois Cases de Columbarium 1 950€ HT soit 2 340€ TTC

-Aménagement d'un Jardin du Souvenir 666.67€ HT soit 800€ TTC

Soit un total de: 3 516.67€ HT soit 4 220€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents:

-Approuve le devis proposé par l'entreprise Seronde Funéraires pour un montant de 4 220€ TTC

-Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches et à signer les documents.

7-Aménagement de la place de l'Eglise

Monsieur le Maire propose pour cette année en travaux de voirie, d'aménager la place de l'Eglise.

En ce qui concerne le financement de ce projet:

-d'une part, une aide a été accordée,

-d' autre part, pour ne pas se démunir de trésorerie et compte tenu des faibles taux d'emprunt actuels, Monsieur le Maire propose de faire des recherches de prêts.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide:

-de faire les travaux de voirie Aménagement de la place de l'Eglise.

-autorise le Maire à faire des recherches de prêts.

